



Département de l'Ardèche
Arrondissement de Tournon-sur-Rhône
Commune de GILHOC SUR ORMEZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GILHOC SUR ORMEZE

Procès verbal de la séance du 08/06/2021

En exercice: 11
Présents: 11
Absents: 0
Votant: 11

DATE DE CONVOCATION: 03/06/2021

DATE D’AFFICHAGE: 03/06/2021

Présents: *Mesdames CANEL Monique, LE FEVER Jennifer, MAZARD Vanessa, RICOUX Catherine, VIAU Monique et Messieurs BLANC Amédée, COMBET Rosan, Joly Jean-Pierre, MAILLE Emmanuel, NERON Julien, VALLA Max*

Secrétaire de séance: Mme Catherine RICOUX

Après l'arrivée de tous les membres du conseil municipal, le maire ouvre la séance à 20h40. Compte tenu des mesures sanitaires actuellement en vigueur, le maire propose au conseil municipal que la séance se tienne à huit clos.

Approbation du compte rendu du 27 Avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

Délibération: N°2021/023-SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CONCOURS DE LABOUR DÉPARTEMENTAL

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 800€ aux Jeunes Agriculteurs du Canton en vue du concours de labour départemental qui se déroulera le 22 Août 2021 sur la commune de Gilhoc sur Orméze.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal :

ACCEPTE: La proposition du Maire.

AUTORISE: Monsieur le Maire à procéder au versement de cette subvention exceptionnelle.

**

Délibération: N°2021/024 DÉCLASSEMENT CHEMIN ROUSSILLON

Le Maire expose que suite à la vente de la maison LUYTON les nouveaux acquéreurs souhaitent faire l'acquisition du chemin à Roussillon.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

APPROUVE: La vente du chemin à Roussillon.

DIT: que tout les frais afférents seront à la charge de l'acquéreur ,

**

Délibération: N°2021/025 ACQUISITION ORDINATEUR PORTABLE

Monsieur le Maire souhaite faire l'acquisition d'un ordinateur portable, afin de pouvoir améliorer le travail des élus.

Monsieur Max VALLA propose deux devis:

- NUMERIAN	1344,31€ TTC
- DAMI	564,60€TTC

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,
le Conseil Municipal:

APPROUVE: l'acquisition d'un ordinateur

ACCEPTE: Le devis de DAMI

DIT: le coût financier sera de 564,60€ TTC

**

Points travaux :

Salle Polyvalente :

Le Maire à convié le Conseil Municipal à 20H pour visiter la salle communale.

Nous avons pu constaté que le crépi est fini.

L'électricité est en cours de finition

Le plombier va essayer la chaudière la semaine prochaine .

Manque les portes de placards et le auvent.

Le Maire précise qu'il faudra prévoir une journée de nettoyage

Fin des travaux fin Juillet normalement

Réserve Incendie :

Les demandes de subventions sont en cours nous attendons l'accord pour le lancement des travaux.

**

Élections Départementales et Régionales :

Les élections départementales et Régionales auront lieu le 20 Juin et 27 Juin à la Salle de réunion .

Monsieur Le Maire fait part du tableau de permanence aux élus. Plusieurs élus souhaitent des assesseurs en plus pour assurer les élections.

Pour assurer ces deux élections il nous faut 5 assesseurs pour tenir le bureau de vote.

Suite au débat les élus décident de faire appels à des assesseurs. Les personnes seront contactés le lendemain.

La Commission électorale réuni le 29 Mai 2021 à validé 411 électeurs sur la commune de Gilhoc sur Orméze.

Permanence du 20 Juin :

-Amédée BLANC -Monique CANEL	8H-10H30
-Monique VIAU -Max VALLA -Vanessa MAZARD	10H30-13H
-Jean-Pierre JOLY -Rosan COMBET -Jennifer LE FEVER	13H-15H30
-Julien NERON -Catherine RICOUX -Emmanuel MAILLE	15H30-18H

Permanence du 27 Juin :

-Amédée BLANC -Monique CANEL	8H-10H30
-Monique VIAU -Max VALLA	10H30-13H
-Jean-Pierre JOLY -Emmanuel MAILLE -Jennifer LE FEVER	13H-15H30
-Julien NERON -Max VALLA -Rosan COMBET	15H30-18H

**

ORGANISATION DU MARCHÉ DU DIMANCHE :

Le maire propose qu'une Commission Marché se crée pour organiser et établir le règlement. Monsieur Jean-Pierre JOLY va contacter la responsable des marchés de France pour une rencontre.

PATRIMOINE ET COMPAGNIE :

Le programme de l'été organisé pour l'office du tourisme pour la commune :

- Ballade à la fraîche: le 8 Juillet à 18h30 organiser par l'association les Géophiles.
- Spectacle de Voltige: 13 Août

Catherine RICOUX fait la proposition à l'ensemble du Conseil Municipal d'inviter des musiciens de la Commune « Style Jazz » pour animer la fin de soirée. Cette dernière a été acceptée par l'ensemble des élus. Catherine va informer les musiciens. Une buvette pourra être proposée à une association.

DIVERS

Appartement à Charlon :

Le Locataire de l'appartement à Charlon est parti le 31 Mai. Plusieurs visites ont eu lieu la personne retenue est Mme CHAMBRON Fanny qui occupera le logement à partir du 1^{er} Juillet 2021 .

Fin 22h55

Le 11 Juin 2021
Le Maire, Amedée BLANC

